

Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

Saint-Constant, le 25 mai 2020 – Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd’hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants. Tout d’abord, un mot du maire Jean-Claude Boyer :

« Chères Constantines, chers Constantins,

Dans le cadre du déconfinement graduel, le gouvernement fait de plus en plus d’annonces de réouverture et de reprise d’activités. La semaine dernière, les villes ont reçu l’autorisation pour rouvrir leurs parcs canins. J’en profite donc pour vous informer que le nôtre rouvrira le vendredi 29 mai. Nous aurions aimé le faire un peu avant, mais nous avons profité de la fermeture de celui-ci dû à la COVID-19 pour l’ensemencer et faire quelques menus travaux, ce qui explique le délai de quelques jours. Par la même occasion, je prends un moment pour vous annoncer que notre parc canin actuel fera place à un tout nouveau parc dans les prochains mois, la COVID-19 nous a un peu retardés, mais nous espérons pouvoir en faire l’inauguration à l’automne si tout va bien.

Le premier ministre a aussi annoncé la réouverture des comptoirs de prêt des bibliothèques du Québec à compter de la même date. La Bibliothèque de Saint-Constant fait partie du lot, alors dès vendredi, vous pourrez de nouveau vous y rendre. Vous aurez accès au comptoir de service seulement et la vitrine des nouveautés sera accessible. Les mesures d’hygiène strictes de notre service de prêt sans contact seront appliquées. Concernant les autres bâtiments municipaux, nous planifions faire des réouvertures partielles et graduelles bientôt, vous en serez informés dans un prochain communiqué.

De plus, sachez que nous avons mis en ligne une nouvelle section sur notre site Web appelée « Activités et loisirs à faire chez soi » proposant des centaines d’activités pour tous les âges à faire durant cette crise. Elles sont divisées en quatre catégories : Bibliothèque & Littérature, Art, culture & Divertissement, Sports & Loisirs et Science & Environnement. Restez à l’affût, de nouvelles idées seront ajoutées chaque semaine!

En terminant, nous demandons aux citoyennes et citoyens de faire preuve de vigilance durant les périodes chaudes et sèches, lesquelles augmentent considérablement le risque d’incendie. Lorsqu’on se débarrasse d’un article de fumeur de façon inadéquate ou dans un endroit inapproprié comme dans les plates-bandes, les pots de fleurs ou tout autre matériau combustible, le feu couvant peut provoquer un incendie et se propager à des bâtiments rapidement. En quatre jours, la Régie intermunicipale d’incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine a combattu trois incendies majeurs, tous liés à des mégots de cigarette jetés dans les plates-bandes. Merci d’être vigilant et de porter une attention toute particulière à cela, il en va de la sécurité de chacun et chacune d’entre nous. »

Faits saillants pour notre région :

- Réouverture du parc canin le vendredi 29 mai;
- Réouverture du comptoir de prêt de la Bibliothèque le 29 mai;
- Nouvelle section « Activités et loisirs à faire chez soi » ajoutée au site Web;
- Début des livraisons des paniers « Mon petit jardin bio » dans les districts 1, 2 et 3.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

- Le Canada progresse dans sa bataille contre la COVID-19. Chacun a une responsabilité envers soi-même et envers les autres. La distance permet de protéger nos proches et les plus vulnérables;
- Le dépistage et le retraçage des contacts sont importants. Il faut pouvoir réagir à toute vitesse s'il y a une deuxième vague. Le fédéral travaille avec les différences provinces à cet égard;
- Le premier ministre rappelle que les demandes à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour l'aide aux loyers peuvent être faites en ligne dès aujourd'hui dans certains cas comme pour les propriétaires au Québec ayant jusqu'à 10 locataires;
- Une ligne téléphonique avec la Chambre de commerce du Canada pour aider les entrepreneurs est lancée dès aujourd'hui. Les gens pourront parler à un comptable ou à un conseiller financier au 1 866-989-1080;
- La date limite pour certaines déclarations de revenus dont T2 (déclaration des revenus de société) et T3 (revenus des fiducies) est reportée au 1^{er} septembre 2020;
- Le gouvernement va continuer les discussions avec les provinces pour s'assurer que les travailleurs, partout au Canada, aient 10 journées de congé de maladie payées par année. Le premier ministre s'attend à ce que, pendant la crise, les gouvernements assument une grande partie des frais de ces congés. M. Trudeau ne voudrait pas que des gens qui auraient des symptômes soient déchirés à cacher leurs symptômes pour aller au travail ou demeurer à la maison. La PCU offre un soutien de quatre semaines, mais il y a peut-être besoin d'une aide à court terme;
- Questionné quant au parti libéral qui a demandé la Subvention salariale d'urgence du Canada, le premier ministre dit avoir voulu que les gens gardent leur emploi pour faire vivre leur famille et que notre économie redémarre avec beaucoup de vigueur. Il a encouragé les entreprises à utiliser la SSUC. M. Trudeau reconnaît que pendant une course à la chefferie au Parti conservateur, des positions sont susceptibles d'être adoptées et son habitude est de ne pas commenter ces débats;
- Le premier ministre insiste : la transparence est le mot d'ordre de son gouvernement depuis le début. Les gens doivent avoir confiance en leur gouvernement;
- Questionné quant aux images de rassemblements qui circulent, il rappelle que les Canadiens ont été très disciplinés en général depuis le début. Les mesures de sécurité doivent continuer d'être observées (masque, 2 mètres, lavage des mains). Certains endroits vont devoir ajuster leurs règlements;
- Le gouvernement continuera de travailler avec ses agences de renseignements quant au 5G et d'observer ce qui se fait dans les autres pays.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

Aujourd'hui, le premier ministre était accompagné du D^r Arruda, de la ministre Danielle McCann, ainsi que des comédiens Sarah-Jeanne Labrosse (porte-parole de Tel-Jeunes) et Pier-Luc Funk.

État de la situation

- 85 nouveaux décès (4 069 décès au total, dont 42 qui datent de plus de 7 jours);
- 47 987 cas confirmés (573 cas de plus qu'hier);
- Plus de 14 600 cas guéris;
- 1 425 personnes hospitalisées (diminution de 10);
- 179 personnes aux soins intensifs (9 de plus);

- Jeudi et vendredi, nous avons réussi à faire plus de 14 000 tests par jour. Le premier ministre félicite l'équipe du Dr Arruda et de la ministre McCann ainsi que tous les Québécois qui ont accepté de se faire tester. Il indique qu'il aimerait éventuellement faire 16 000 tests, voire 20 000 par jour;
- Dans les prochaines semaines, le gouvernement (notamment les ministres de la Santé et de l'Éducation) fera une annonce quant à la mise en place de cours pour tous ceux qui acceptent de se former afin d'aller travailler auprès des personnes vulnérables;
- Concernant les demandeurs d'asile, le premier ministre indique être reconnaissant pour toutes les personnes qui sont allées travailler dans les CHSLD depuis 2 mois et demi, incluant les demandeurs d'asile. Ces derniers sont des personnes qui sont entrées au Canada et il rappelle que le critère pour déterminer s'ils seront acceptés comme réfugiés est celui de savoir si leur sécurité physique est en danger dans leur pays. Par contre, il indique avoir demandé au ministre de l'Immigration de regarder les cas un par un et de déterminer s'il est possible d'accueillir ces personnes chez nous comme immigrants et non pas comme réfugiés. Pour lui, c'est une façon de leur dire merci;
- M. Legault annonce qu'en région, soit à l'extérieur du grand Montréal, les centres d'achats seront rouverts à compter du 1er juin. Le ministre des Finances en expliquera les modalités cet après-midi;
- Concernant les autres secteurs (camping, restaurants, lieux de culte, bars, gyms, sports professionnels, hôtels, etc.), il indique qu'il ne les a pas oubliés. Il y a des discussions avec la Santé publique quant à savoir quand ces secteurs pourront être rouverts graduellement;
- Concernant le milieu culturel, le premier ministre indique avoir une rencontre prévue avec la ministre Nathalie Roy afin de finaliser les détails de programmes d'aide financière qui seront annoncés dans les prochains jours. Ces programmes ont notamment pour objectif d'aider les productions à reprendre, dans le respect des nouvelles normes et consignes;
- Sarah-Jeanne Labrosse et Pier-Luc Funk se sont quant à eux adressés aux jeunes pour les féliciter, les remercier et leur rappeler l'importance des consignes de la Santé publique. Le premier ministre a également rappelé le bal virtuel « Bal Mammouth » qui sera diffusé à Télé-Québec le 19 juin prochain;
- Questionné quant aux 10 journées de maladie payées, M. Legault indique en être au début des discussions avec le gouvernement fédéral. Il précise qu'il faudrait voir qui paierait les congés, puisque dans certains cas, les entreprises sont déjà en difficultés financières et ce serait difficile de leur demander de financer ces journées. Même dans l'organisation du travail, une telle mesure pose selon lui certains défis pour des entreprises. Le gouvernement en est à analyser les impacts de cette mesure et à en discuter avec les entreprises;
- Questionné quant à la climatisation des CHSLD, le premier ministre rappelle la mise en place de zones climatisées dans 97% des CHSLD au cours de la dernière année. Toutefois, l'utilisation de ces zones suppose de prendre les résidents et de les y amener. Il rappelle que l'un des objectifs du gouvernement, qui se fera sur plusieurs années, est de remplacer les CHSLD par des maisons d'aînés où chaque chambre serait plus grande et climatisée, mais on ne peut le faire du jour au lendemain. Plusieurs projets ont été annoncés pour l'automne. Actuellement, le gouvernement travaille à s'assurer que 100 % des CHSLD aient des zones de fraîcheur. La ministre McCann précise qu'un plan qui était initialement prévu pour juin sera devancé, lequel vise à ajouter des unités additionnelles de climatisation;
- La ministre McCann a également été questionnée quant aux interdictions faites aux employés de parler aux médias, lesquelles sont toujours en vigueur, aux clauses de confidentialité qui existent et aux mémos envoyés où il est écrit spécifiquement de ne pas s'adresser aux médias. Il a également été demandé à la ministre McCann s'il était possible de suspendre les clauses en question et temporairement l'article 7 de la

Loi 87 qui protège les lanceurs d'alertes, mais qui ne les protège pas lorsqu'ils s'adressent aux médias. Elle a répondu que son ministère était présentement à revoir ces ententes de confidentialité. L'objectif premier est de régler les situations et elle réitère vouloir savoir ce qui se passe sur le terrain. La boîte courriel mise en place aurait reçu plus de 2 000 courriels. Elle rappelle que nous sommes en train de changer une culture organisationnelle et qu'une telle mesure prend un certain temps. Souvent les gens s'adressent aux médias parce qu'ils n'ont pas de recours et son équipe souhaite leur donner tous les recours possibles. Elle vise un changement profond dans la structure organisationnelle pour l'automne prochain.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com. Nous vous invitons à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

– 30 –

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca